

Accord PSE logistique

Les négociations portant sur le PSE (plan de sauvegarde de l'emploi ou plutôt plan de suppression d'emplois) qui visent à fermer 6 magasins logistiques, viennent de s'achever.

La CGT déplore ces suppressions de postes qui n'ont que pour objectif, alimenter copieusement les portefeuilles des gros actionnaires qui vivent sur le dos des travailleurs. D'ailleurs, on peut se poser la question, de qui assiste l'autre, du salarié ou de l'actionnaire.

Le contenu de l'accord est ce qu'il est, et certains diront même qu'il est excellent. Mais pouvons-nous parler de bon accord alors que 95 emplois Michelin sont supprimés et de nombreux salariés sous-traitants licenciés.

L'accord se décompose en 4 volets :

- * Mesures d'âge avec départ anticipé,
- * Mutations dans le groupe Michelin,
- * Licenciements,
- * Sauvegarde de 4 emplois au magasin général de La Brède pour stockage de gomme provenant de l'usine de Bassens.

La CGT s'est battue autant qu'elle a pu pour obtenir un accord qui soit acceptable, et y compris après la date butoir des négociations où des avancées supplémentaires ont été arrachées.

Après nous être rendus à plusieurs reprises sur les sites concernés, nous ne pouvons que constater de la part du personnel, une certaine colère et le sentiment d'abandon de l'entreprise envers les salariés. Devant le fait accompli et à défaut de la pérennité de ces sites, l'accord négocié par les organisations syndicales convient à une grande majorité des salariés.

Le syndicat CGT Michelin s'est prononcé signataire de l'accord mais ne cautionne nullement la politique dévastatrice d'emplois de l'entreprise.

Le syndicat CGT Michelin demande à l'entreprise de ne plus participer à la désindustrialisation de la France et de stopper l'hémorragie des suppressions d'emplois. L'entreprise ne peut, ni doit, oublier, que les salariés français ont transformé sa petite usine des Carmes à une grande multinationale, et les actionnaires n'étaient pas présents.



Voici quelques exemples de propositions que la CGT a fait lors des négociations portant sur le PSE de la logistique. La CGT a été le moteur pour le maintien de l'unité syndicale lors de ces réunions.

PROPOSITIONS DE LA CGT	OBTENUES EN NÉGOCIATION
Mesures d'âge : ♦ Départ jusqu'à l'année 1961 ♦ Reconnaissance des RQTH (COTOREP) ♦ 80 % du salaire brut ♦ Prime de 200€/mois jusqu'à l'âge légal de la retraite ♦ Prime de 8000€ pour tous ♦ Plafond 1600€ brut ♦ Demande de négociations en cas de modification de la loi sur les taux de retraite	Mesures d'âge : ♦ 1961 ♦ Reconnaissance des RQTH (COTOREP) ♦ 75 % du salaire brut ♦ Plafond de 1600€ brut ♦ 3000€ ayant subi un changement d'activité ♦ 7000€ pour ceux ayant déménagé au moins 2 fois ♦ négociations en cas de modification de la loi sur les taux de retraite
MUTATION	
♦ Priorité d'embauche pour le conjoint (e) ♦ Vision des postes à pourvoir dans le groupe	♦ Priorité d'embauche pour le conjoint (e) ♦ Vision des postes à pourvoir dans le groupe
MESURES EXTERNES	
Indemnité supra conventionnelle Priorité de réembauche dans les deux ans	Indemnité supra conventionnelle Priorité de réembauche dans les deux ans
MAINTIEN DU MG DE LA BRÈDE (4 PERS)	
Que la direction s'engage sur la pérennité du site	La direction s'engage sur la pérennité du site sur une durée de 3 ans

UN PLAN POUR LES CARMES

Notre bon patron a découvert que la masse salariale des fonctions tertiaires était plus importante que celle des ateliers de fabrication. Quelle surprise !

Après avoir décimé les effectifs des ouvriers, après avoir fermé les ateliers les uns après les autres, la chasse aux effectifs s'ouvre dans les bureaux. « C'est la main d'œuvre qui coûte cher » combien de fois avons-nous écouté ce mensonge ? Avec cet argument fallacieux Michelin a délocalisé la fabrication des pneus dans les pays où les salaires sont les plus bas, vidant lentement mais sûrement l'activité industrielle de Michelin en France. Il a commencé de délocaliser des fonctions supports, commerce, bureaux d'études, il reste encore trop de personnel aux Carmes notamment. Une « étude » a été lancée sur DGP concernant d'abord 1990 salariés puis finalement 2500 sur le Groupe. Proposer des évolutions dans l'organisation et les modes de fonctionnements de la fonction ingénierie globale, on sait très bien ce qui se cache derrière ce discours fumeux : suppression de postes. Après avoir bien pressé le citron on va le jeter. Ou plutôt il faudrait qu'il se jette tout seul. L'effectif de SP n'étant sûrement pas suffisant plusieurs salariés nous ont alertés que les gestionnaires de carrière demandent aux salariés de se trouver un poste eux-mêmes. Vous cherchez sur Tamtam, de toute façon votre poste sera supprimé à la fin de l'année.

Michelin dévoile à tous son vrai visage (son plan ?), méprisant l'engagement sans faiblesse de ses salariés les plus dévoués, ils coûtent encore trop cher.

La CGT proposera des actions pour ne pas accompagner le sabotage de Michelin par les Traders. Les salariés doivent rejoindre et renforcer la CGT pour relever la tête et vraiment peser dans le débat.

ON NE LÂCHE RIEN ! ON CONTINUE !

A force de rabâcher toujours les mêmes choses, les gens finissent par y croire, c'est le mécanisme de l'influence. Relayer par des personnes qui font autorité : politiques, journalistes, grands ou petits patrons, certains syndicalistes.....

Leurs idées présentées comme «on ne peut pas faire autrement, il n'y a pas d'autres solutions, si vous n'acceptez pas ce sera pire, etc» conduisent les salariés sous leurs influences à accepter, voire à partager leurs idées et les faire leurs. Agrémenter d'un peu de chantage à l'emploi, il est ainsi facile de faire accepter l'organisation du travail et les horaires qui répondront le plus efficacement aux intérêts de ceux qui profitent du travail des autres.

Aujourd'hui les dirigeants et actionnaires de Michelin ont besoin d'utiliser l'outil de travail au maximum, on met en place le travail en continu en 5x8 comme à Roanne, ou on fait travailler le dimanche de nuit, comme à Cholet ou la Roche/Yon. Mais cela aussi a une limite, et après ? Quelle est la prochaine étape ? La stagnation ou la baisse de la rémunération ? La réduction des congés payés, comme le fait le gouvernement avec le service civique dont les heureux bénéficiaires n'auront que 2 jours de congés par mois au lieu de 2,5, soit plus que 4 semaines au lieu de 5.

Ce que l'on ne dit pas, c'est que ces sacrifices sont consentis pour enrichir ceux qui peuvent déjà se payer un tableau d'artiste à plus de 100 millions de dollars, comme nous une baguette de pain.

Alors on continue dans cette voie ??

Le 12 juin, les organisations syndicales étaient conviées par l'entreprise pour présenter de nouvelles mesures antisociales. Michelin cherche l'accompagnement des syndicats pour faire passer une réduction des effectifs en France et notamment à Clermont-Ferrand. L'annonce porte sur une étude qui concerne des services et métiers, ce serait de 1 100 postes en France dont plus de 800 postes sur les sites clermontois. Pour faire aboutir son projet, Michelin propose un groupe de « travail » sur des éléments fournis par l'entreprise et non opposables. Pour la CGT, il est impossible qu'une entreprise qui dégage tant de bénéfices n'ait pas d'autres alternatives pour pérenniser les sites français. Pour enrailler la mécanique que la direction veut mettre en œuvre l'intervention des salariés est indispensable.

Oui la CGT sera l'oreille des salariés dans le groupe de travail et s'engage à faire le retour de chaque réunion. La CGT ne le fera pas seule, elle vous invite à la rejoindre pour pouvoir être plus forte face à un employeur qui n'a d'autres buts que celui de satisfaire les actionnaires au détriment de nos familles et de nos emplois.

Pour joindre le syndicat CGT Michelin :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 au :
04.73.36.07.71

et par mail : cgt.michelin@wanadoo.fr

Contacts délégués syndicaux :

Jean Michel Gilles : 06.88.43.92.11

François Roca : 06.75.10.34.00

Michel Chevalier : 06.88.47.25.00

Jean Paul Cognet : 06.80.44.60.22

Bulletin d'Adhésion

Nom-Prénom

Adresse

Code Postal—Ville

Atelier—Usine

@: ☎ :

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :

Syndicat Michelin, Place de la Liberté, Maison du Peuple, 63000 Clermont-Ferrand.

L'ACTION

N°406
JUN 2015

BULLETIN DU SYNDICAT CGT MICHELIN

Augmenter les salaires pour relancer l'économie

Le constat est dur et implacable. Les salaires sont compressés et menacés pour les travailleurs alors que ceux des patrons augmentent de + 20 % à + 170 % par an.

Les entreprises du CAC 40 ont les moyens de satisfaire les revendications en 2015, elles ont fait 79 milliards de bénéfices dont 39 milliards ont été reversés aux actionnaires.

Avec les allègements de cotisations sociales sur les salaires jusqu'à 3,5 fois le SMIC (2 300 euros) sont de véritables cadeaux octroyés au patronat pour les gouvernements successifs depuis 1993. Pour la CGT, cela est scandaleux ! Les patrons ont tout intérêt à garder les salaires dans les environs du SMIC pour continuer à se faire subventionner par l'argent public, qui est le nôtre.

Le résultat : plus de 55 % des salariés perçoivent un salaire horaire inférieur à 1,6 fois le SMIC.

Contrairement aux libéraux, la CGT affirme que les salaires sont une richesse qui permet aux salariés de vivre dignement et ils participent à la croissance du pays, notamment par la consommation.

Ce n'est pas acquis ce qui se passe actuellement en France, avec 1,4 millions de salariés (6,3 %) ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, comment peut-on relancer la consommation ? Pour la CGT, on ne peut que la relancer en revalorisant les salaires et en répartissant plus justement les gains de productivité et favoriser la croissance et l'emploi. Déjà une augmentation de 1 % sur les salaires, c'est 2,2 milliards qui iront à la sécurité sociale.

Michelin et les autres patrons veulent nous faire croire que ce sont les salaires qui coûtent pour la CGT, c'est le capital qui coûte !

Jean-Michel GILLES
Secrétaire Général

Le 25 juin, le syndicat appelle tous les salariés à se mobiliser :

- Pour l'augmentation des salaires,
- Pour relancer le pouvoir d'achat, l'emploi, la protection sociale,
- Pour la défense de la retraite complémentaire qui est en grand danger,
- Pour la reconnaissance de la pénibilité,

Sommaire

Page 1 — Editio
Page 2 — Accord PSE Logistique
Page 3 — Accord PSE Logistique
Un plan pour les Carmes
Page 4 — On ne lâche rien, on continue
Bulletin de syndicalisation